040

1. L'Organisation générale du Colloque est placée sous la direction culturelle du Secrétaire Général du Comité International du Festival, sous la responsabilité directe du Superviseur et de son adjoint nigérian. Ils sont assistés du Conseil Culturel qui a pour mission de conseiller les a autorités du Festival sur le programme culturel.

L'exécution des tâches préparatoires est confiée au Département Culturel du Secrétariat International.

- 2. Il était initialement prévu que le Colloque se déroulerait pendant un mois dans lecadre de l'Université de Lagos. Il a été décidé finalement qu'il se tiendra au Théâtre National et que la durée en sera réduite. Le Président du Festival donnera les dernière précisions à ce sujet au Comité International.
- La Zone d'Afrique Occidentale (F) a organisé un colloque de zone ayant pour objet de préciser et d'accélérer sa contribution au Colloque du Festival. La Zone de l'Afrique Orientale (C) a l'intention d'en faire de même en décembre.

Il est hautement souhaité par le Secrétariat International que les autres zones suivent cet exemple en organisant avant Pâques 1975 un colloque placé sous la coordination d'un responsable zonal.

A l'heure actuelle, seules quelques zones ont procédé, par le truchement de leurs université respectives, à la désignation des personnalités qui présenteront une communication au Colloque. En outre, des demandes individuelles de participation d'intellectuels non négro-africains parviennent au Secrétariat International.

Le Comité International est invité à se prononcer sur les modalités d'acceptation de ces participations individuelles qui restent à définir.

5. Il a été décidé que les communications et les enquêtes devront être envoyées au Secrétariat International six (6) mois avant l'ouverture du Festival. Chaque communication devra compter au moins six mille (6.000) mots soit trente (30) pages dactylographiées avec interlignes sur l'une

2 des sept (7) parties du thème du Colloque. Les communications et les enquêtes pourront être . des travaux individuels ou des travaux d'équipe. Dans le texte original, elles seront écrites dans une ou l'autre des langues officielles du Festival (anglais ou français). Le Secrétariat International recommande toutefois que, dans toute la mesure du possible, les zones lui adressent à la fois un texte anglais et un texte français de chaque communication. Le Secrétariat International recommende, en outre, que le Conseil culturel émette son avis sur les critères de sélection définitive des communications qui seront lues au Colloque: Une brochure sur le Colloque est en voie de prépa-6. ration. Elle contient les points suivants: 1) L'argument du Colloque Le programme du Colloque 3) Les contributions et enquêtes 4) Les participants 5) Les langues officielles L'Organisation du Colloque Le projet de calendrier du Colloque Un modèle de fiche d'inscription. 8) Elle sera réalisée en deux versions: une en anglais et une en français comportant chacune un tirage de 3.000 exemplaires. Cette brochure sera diffusée dans toutes les Zones au plus tard à la fin de cette année. Il est recommandé que quatre (4) équipes de deux personnes comprenant notamment le Superviseur, son Adjoint, le S.E.A. (Culture), le S.E.A. (Expositions) et le S.E.A. (Spectacles) parcourent simultanément les zones en Janvier ou Février 1975. Avant le départ de ces équipes, une réunion aurait lieu à Lagos pour déterminer les critères et établir une fiche unique des différentes questions à débattre dans les Zones. .../3.

La présence du S.E.A. (Expositions) et du S.E.A. (Spectacles) s'explique par la nécessité d'assumer une préparation coordonnée du Colloque, des Expositions et des Spectacles.

C'est l'intention du Secrétariat International de convoquer à Lagos, en avril ou mai 1975, une réunion des principaux responsables de l'organisation du Colloque et des responsables de zone pour dégager les résultats des contacts établis par les équipes cités plus haut.

Le Secrétariat International recommande que chaque responsable de zone soit investi de la mission de visiter, en son nom, les universités et institutions d'enseignement supérieur de sa Zone et de lui rendre compte régulièrement de l'état d'avancement de la préparation du Colloque.

Lagos, 31/10/74.